



CEREALES :

Les précipitations et la présence de vent ne sont pas propices à l'activité des cicadelles et des pucerons. Les pluies sont favorables à l'activité des limaces. Posez des pièges et observez vos parcelles afin d'évaluer le risque « ravageurs ».

COLZA :

Larves d'altises: Captures toujours en progression, risque encore faible. Restez vigilant sur les colzas en retard de croissance.

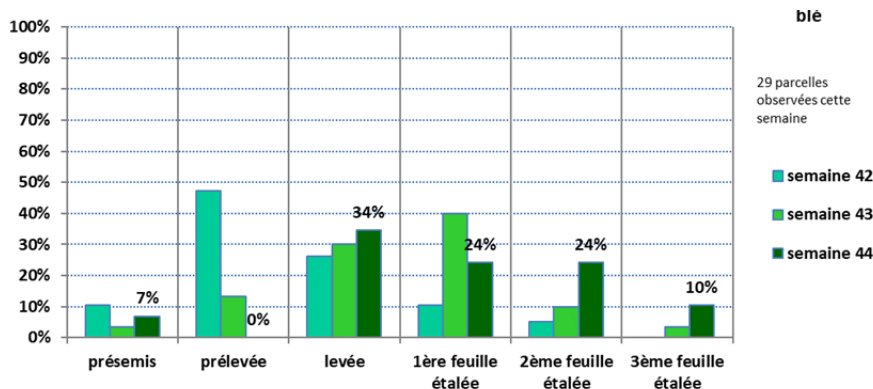
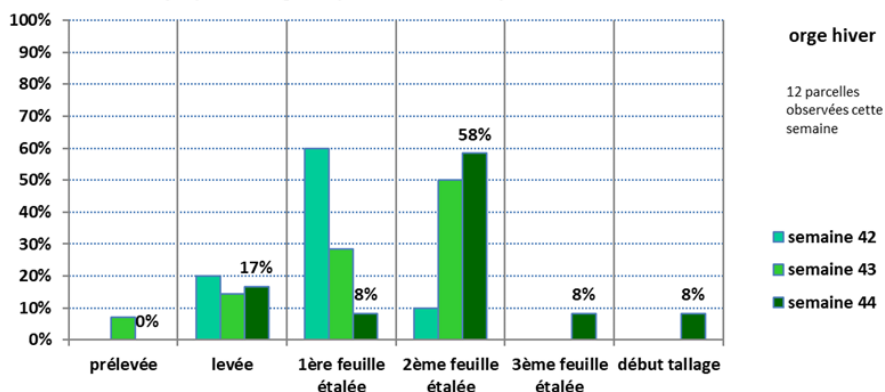
CEREALES

Actuellement, au total 64 parcelles sont enregistrées sous Vigicultures (45 de blé et 19 d'orge d'hiver).

Blé et Orge d'hiver : cette semaine 29 parcelles de blé et 12 d'orge d'hiver sont observées dans Vigicultures.

Actuellement, les situations les plus avancées sont au stade « 2-3 feuilles », voire début tallage pour une parcelle d'orge semée début Octobre.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



RAVAGEURS :

LIMACES:

Sur 25 parcelles observées (16 en blé et 9 en orge d'hiver), la présence de dégâts de limaces sur plantules est constatée dans 15 parcelles de céréales d'hiver avec 1 à 25 % des plantes attaquées :

- 10 parcelles entre 1 et 5% d'attaques sur plantules,
- 1 parcelle d'orge avec 25 % d'attaques dans la Somme,
- 2 parcelles d'orge avec 15% d'attaques dans l'Aisne et le Pas de Calais,
- 2 parcelles de blé avec respectivement 10 et 20% d'attaques dans l'Oise et le Pas de Calais.

Sur les 7 pièges posés, 4 présentent des captures de limaces, majoritairement des limaces grises (entre 1 à 5 individus) et 1 site avec 6 limaces noires piégées.

Les captures sont en progression, avec **les pluies encore annoncées dans les jours à venir, la vigilance reste de mise ! Observez vos parcelles et posez des pièges !**

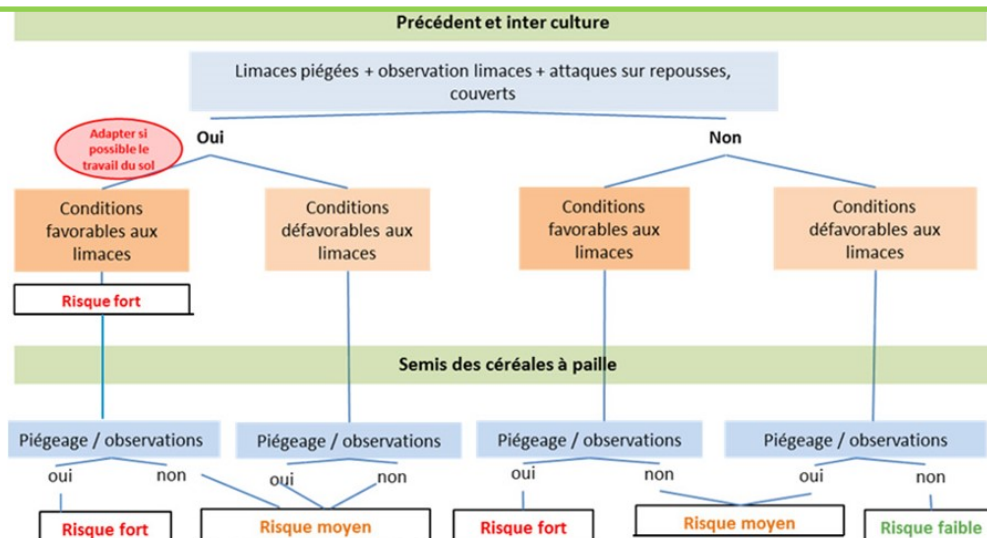
Les situations les plus exposées sont : les sols argileux et motteux, les sols creux, les situations de non-travail du sol ou de travail simplifié avec présence de résidus et en précédent colza.

Rappel du protocole : voir BSV n°37 du 10/10/2023

Règles de décision de la protection des céréales à paille contre les limaces (projet CASDAR RESOLIM) :

Avant le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées, si des attaques sur repousses sont visibles dans le précédent ou l'interculture et si les conditions climatiques sont favorables à leur activité.

Après le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et si les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis.



PUCERONS ET CICADELLES :

Même avec des températures douces, les conditions actuelles (vent et précipitations) ne sont pas favorables à l'activité des pucerons et des cicadelles !

Pour rappel, le suivi sur plaque engluée avant la levée des céréales permet de détecter très tôt l'arrivée des pucerons et des cicadelles, dont les attaques précoces sur les premiers semis sont potentiellement les plus dommageables. Les céréales d'hiver sont particulièrement sensibles durant la période qui va de la levée jusqu'au tallage.

Rappel du protocole : voir BSV n° 37

Cicadelles *Psammotettix alienus*: Risque faible

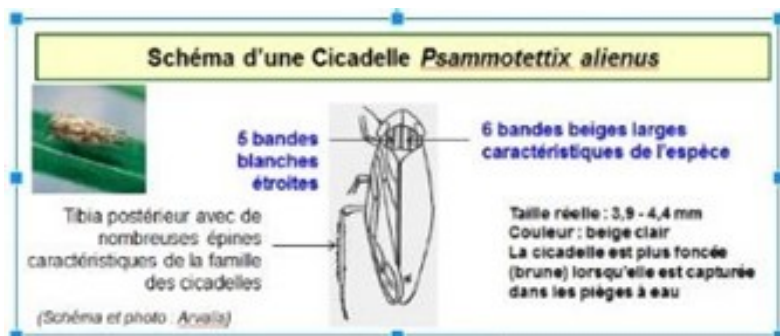
Cette semaine sur 17 plaques engluées relevées en parcelles de blé et d'orge d'hiver, la présence de cicadelles est observée dans 4 situations :

- 1 à 3 individus en 7 jours dans 3 parcelles de blé à « 1 à 2 feuilles » dans l'Oise et la Somme,
- 3 individus en 7 jours dans une parcelle d'orge à 2 feuilles dans la Somme.

Les captures sont en diminution par rapport à la semaine dernière, et toujours en faible quantité.

Seuil indicatif de risque : devant l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.

On distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».



Puceron *Rhopalosiphum padi* : Maintenir la vigilance.

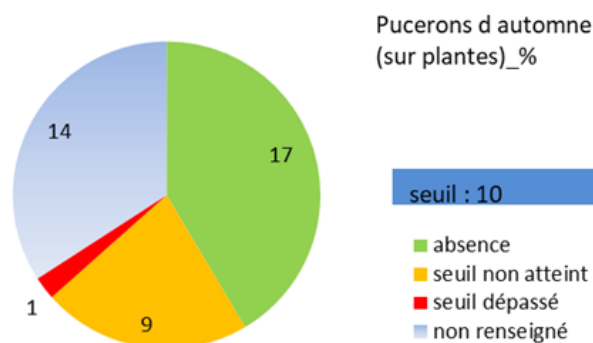
Au sein du réseau, cette semaine sur 27 parcelles observées de céréales d'hiver, **des pucerons sont relevés dans 10 situations :**

- ☞ 3 parcelles d'orge d'hiver avec 5 % à 8 % des pieds porteurs d'au moins 1 puceron dans l'Oise
- ☞ 6 parcelles de blé avec 1% à 5 % des pieds porteurs d'au moins 1 puceron dans l'Oise et l'Aisne,

Seuil indicatif de risque atteint pour :

- ☞ 1 parcelle de blé, à 1 feuille avec 11% des pieds porteurs d'au moins 1 puceron dans l'Oise.
- ☞ 2 parcelles où le temps de présence des pucerons dépasse 10 jours dans l'Oise.

Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes. Les pucerons sont assez facilement visibles sur les feuilles à condition de les observer lors de conditions ensoleillées, durant les heures les plus chaudes de la journée.



Seuils indicatifs de risque : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.



Orge d'hiver : puceron *Rhopalosiphum padi* ailé puceron *Rhopalosiphum padi* ailé et aptères (L. LEGRAND CA60)

Quelques dégâts d'oiseaux continuent d'être signalés cette semaine dans une parcelle d'orge à 2 feuilles dans le Pas de Calais.

COLZA

Stade

35 parcelles ont été observées cette semaine. Les stades sont toujours étalés et se répartissent comme suit :

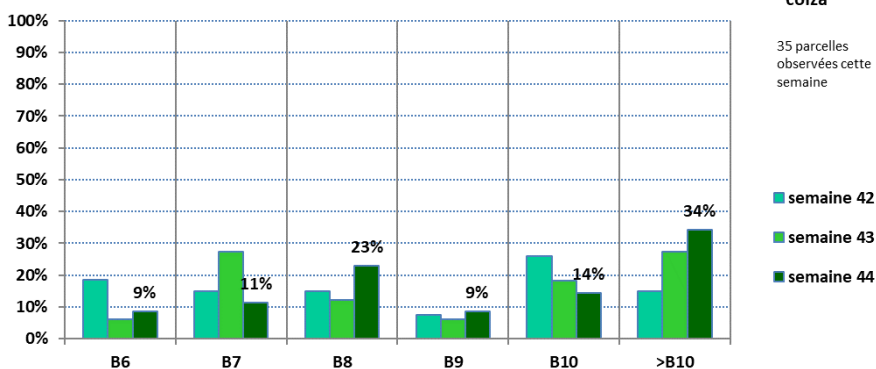
- ☞ 9% sont encore au stade B6 (6 feuilles vraies)
- ☞ 43% aux stades B7-B9 (7 à 9 feuilles vraies)
- ☞ 48% aux stades B10 et plus (10 feuilles vraies et plus)

La progression des stades marque un léger ralentissement, au vu des conditions climatiques un peu plus fraîches.

Les parcelles sont dans l'ensemble maintenant bien développées. Des élongations de l'épicotyle de 1 à 3 cm sont notées dans 2 parcelles.

Des rougissements apparaissent de plus en plus dans certaines parcelles, marquant une faim d'azote :

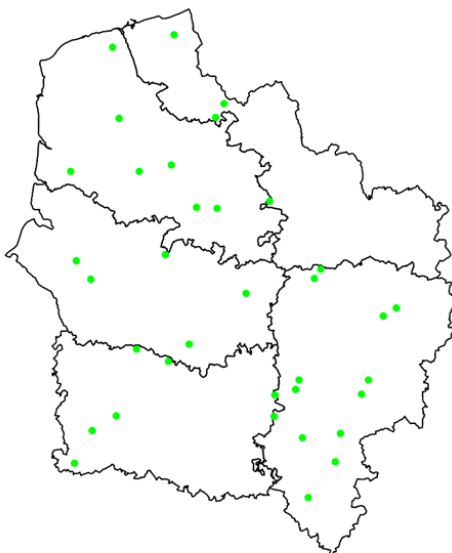
Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Rougissement colza
(M. ROUX-DUPARQUE-CA02)

9 % des parcelles sont au stade sensible pour les **pucerons**. 100% des parcelles sont au stade sensible pour les **larves d'altises**.

Parcelles BSV observées du 2023-10-24 au 2023-10-31



Colza au stade + 10 feuilles
(M. ROUX-DUPARQUE-CA02)

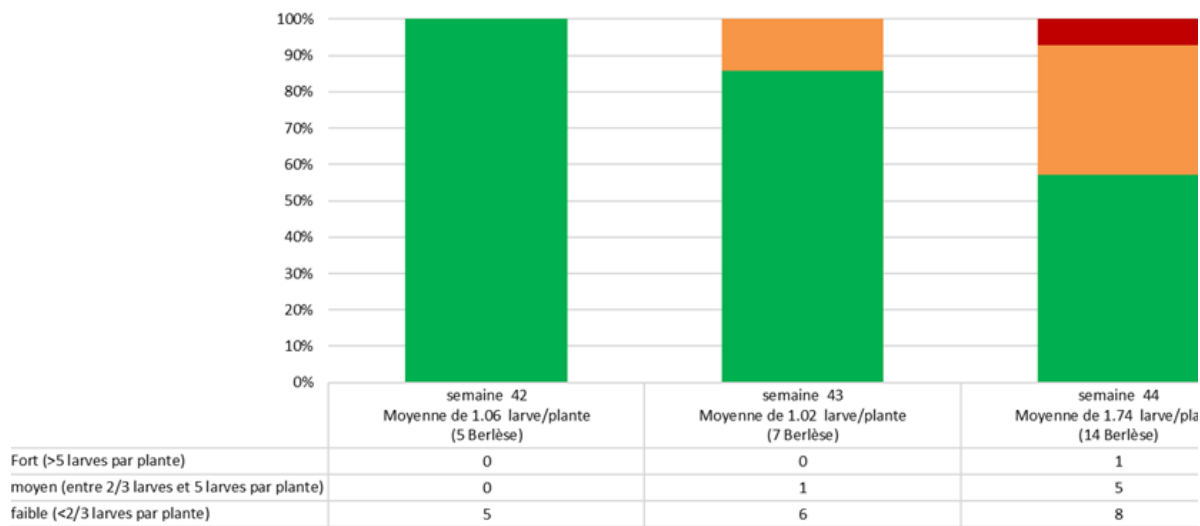
LARVES DE GROSSE ALTISE : observations toujours en progression, les fortes biomasses limitent le risque.

Des larves de grosses altises, suite aux premières captures de mi-septembre, ont été observées dans :

- ☞ 13 parcelles avec de 5 à 100% de plantes avec au moins une larve, et une moyenne de 35%.
- ☞ 14 méthodes Berlièse ont été réalisées avec 0 à 4,5 larves par plante, et une moyenne de 1,75



Evolution de la pression larve d'altise dans le réseau BSV (Berlèse)



Une parcelle apparaît en risque fort pour la pression larve d'altise par plante, et 5 en risque moyen.

Les observations sont en progression, tant en terme de parcelles touchées qu'en quantité de larves par plante.

Les conditions poussantes et les biomasses importantes limitent le risque dû aux grosses altises. Continuez la surveillance, surtout sur les parcelles en retard de végétation ou en difficulté de croissance et/ou en faim d'azote.

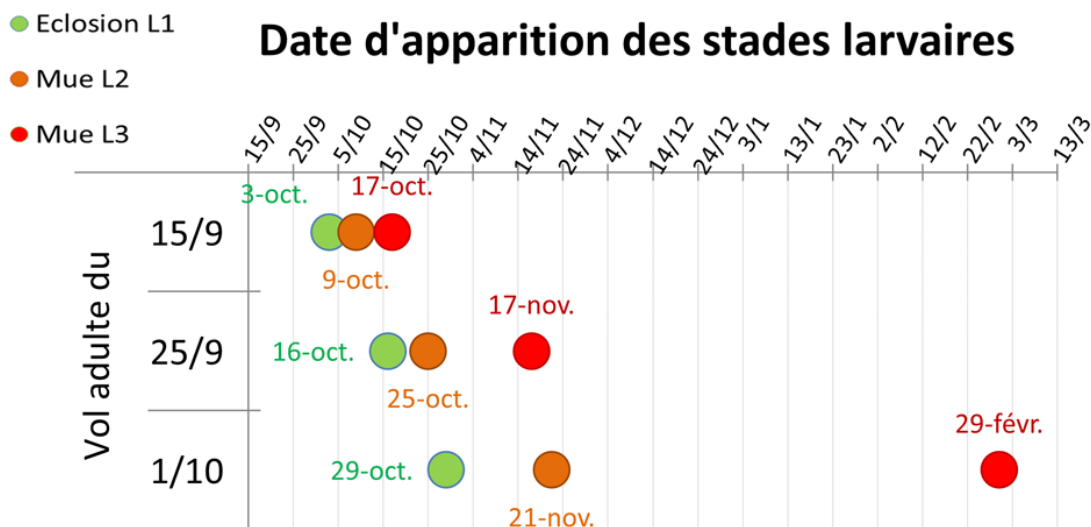
Le modèle ci-dessous présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes pour la station météo d'Estrées-Mons (80)

Suite au début de vol du 15 septembre, les premières larves sont arrivées le 3 octobre, et les premiers stades L3 le 17 octobre. On observe ce dernier stade depuis déjà une semaine dans les Berlèse.

Pour le pic de vol, observé autour du 25 septembre, les premières larves sont observées depuis le 16 octobre et les stades L2 depuis le 25 octobre.

Pour les vols tardifs du 1^{er} octobre, les larves sont apparues vers le 29 octobre.

Attention : le modèle ne tient compte que des températures. Les conditions de sécheresse ou de pluviométrie peuvent également influencer sur l'apparition des stades larvaires.



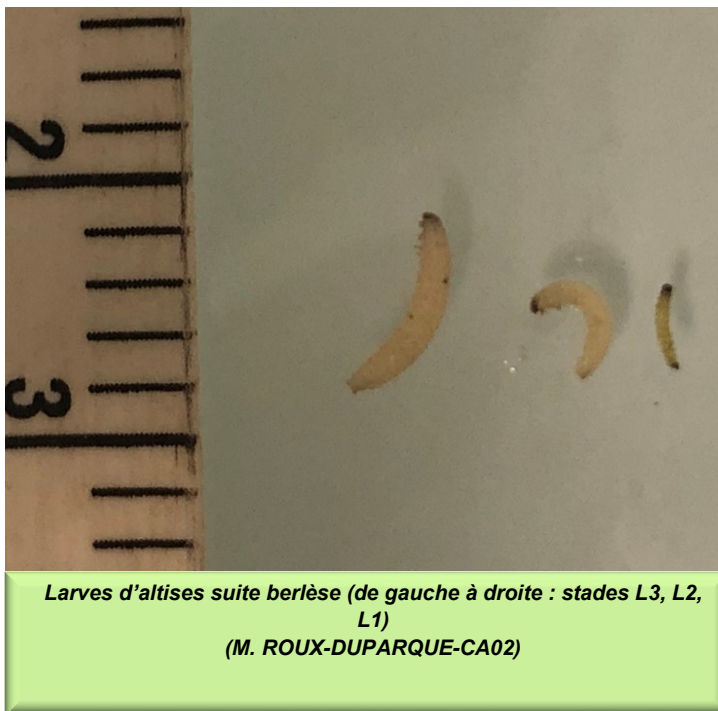
Évaluation du risque lié aux larves d'altises

La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de : la **pression en insectes** et de la **dynamique de croissance du colza**. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ.

Pour évaluer la pression insecte, et suivre au mieux le risque, n'hésitez pas à **réaliser les premiers Berlèse dès maintenant**.

La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese->

Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>



AUTRES RAVAGEURS

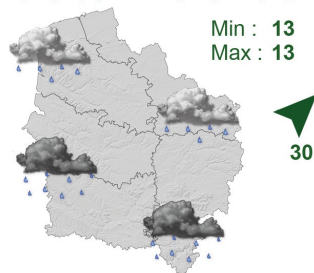
Des dégâts de **mouche du chou** sont signalés dans 3 parcelles avec moins de 1% des plantes concernées.

Des **charançons du bourgeon terminal** sont piégés dans 3 parcelles. Ce ravageur n'a jamais montré de nuisibilité dans notre région.

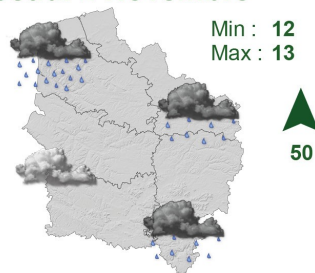
Des macules de **phoma** sont observées dans 10 parcelles. La résistance variétale est le seul moyen de lutte sur cette maladie.

Des **altises d'hiver** sont piégées dans les cuvettes de 4 parcelles avec 1 à 6 insectes piégés. Le stade de nuisibilité est dépassé dans toutes les parcelles du réseau.

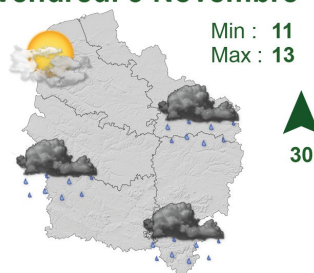
Mercredi 1 Novembre



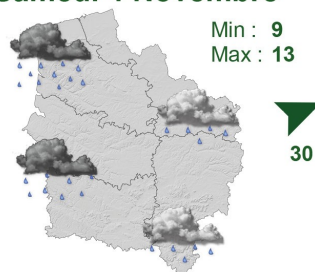
Jeudi 2 Novembre



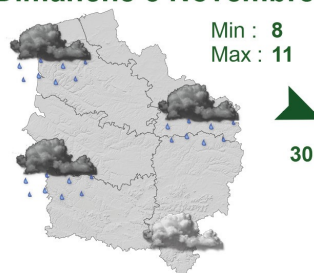
Vendredi 3 Novembre



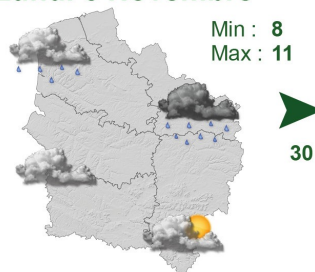
Samedi 4 Novembre



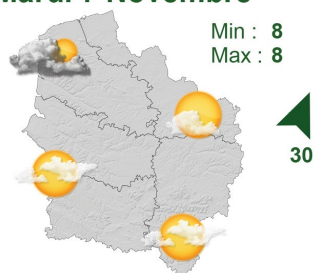
Dimanche 5 Novembre



Lundi 6 Novembre



Mardi 7 Novembre



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur
www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsne, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Bétoirées : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Hauts-de-France, CETA des Hauts de Somme, CETAS de l'Alsne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, GOMPAS, Coopérative de Millly-sur-Thérain, Ets Béz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gansoh, IREO de Fismescourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 60, ITS 80, Jourdain, KWS, La Flamme, L.A. Linière, LEGTA de POise, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Meurbains, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEURGE, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovco, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Vallfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vaeskes, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Cousensoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratal, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Buscha - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

